

Direction départementale des territoires  
du Lot

Secrétariat Général

Unité des procédures environnementales

Affaire suivie par : Mélissa Clarenc  
Téléphone : 05.65.23.60.37  
Télécopie : 05.65.23.61.61  
Courriel : melissa.clarenc@lot.gouv.fr

Cahors, le 6 septembre 2018

Le directeur départemental

à

Monsieur le Président du Tribunal administratif

**Objet** : désignation d'un commissaire-enquêteur : procédure ICPE autorisation

**PJ** : 1 résumé non technique + l'avis de la MRAe

En application des dispositions de l'article R. 512-14 du code de l'environnement cité en référence, je vous prie de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire-enquêteur titulaire et de son suppléant en vue de l'enquête suivante :

**Objet du projet** : enquête publique relative à la demande d'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une carrière sise aux lieux-dits « Les Dèvezes » et « Mont Rixou » sur les communes de CRAYSSAC et ESPERE, présentée par la SAS CM QUARTZ.

**Maître d'ouvrage** : Monsieur Denis MANGIEU – SAS CM QUARTZ – Route de Gourdon  
46 150 SAINT-DENIS-CATUS – Tél : 05 65 22 79 95 – courriel : sablemangieu46@orange.fr

**Date d'ouverture prévue de l'enquête** : à partir de fin octobre 2018

**Durée de l'enquête** : 1 mois

**Communes concernées** :

- par l'implantation du projet : Crayssac, Espère.
- par le rayon d'affichage de trois kilomètres : Mercuès, Caillac, Calamane, Nuzéjols, Boissières, Douelle, Catus, Saint-Médard, Parnac.

Pour le directeur départemental,  
La Chef d'unité des procédures



Christine PEPHILY